

A.S. TUNING S.A.R.L

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

Signé par :
Didier ANDRE
B06F12713DE843D...

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	7 253	7 253			2 826	0,28
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	9 596	9 596				
Autres immobilisations corporelles	135 018	107 243	27 775	2,75	36 502	3,68
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	5 600		5 600	0,55	8 900	0,90
Autres immobilisations financières	830		830	0,08	830	0,08
TOTAL (I)	158 297	124 092	34 205	3,39	49 058	4,94
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	497 680	23 459	474 221	46,93	462 922	46,61
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	29 328		29 328	2,90	42 060	4,24
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	544		544	0,05	3 821	0,38
. Personnel						
. Organismes sociaux	512		512	0,05	321	0,03
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 684		4 684	0,46	13 924	1,40
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	743		743	0,07	1 848	0,19
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	28 247		28 247	2,80	28 247	2,84
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	437 914		437 914	43,34	389 905	39,26
Charges constatées d'avance					1 028	0,10
TOTAL (II)	999 652	23 459	976 193	96,61	944 077	95,06
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 157 950	147 552	1 010 398	100,00	993 135	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	7 600	0,75	7 600	0,77
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	760	0,08	760	0,08
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	865 367	85,65	831 210	83,70
Résultat de l'exercice	74 005	7,32	84 158	8,47
Subventions d'investissement	2 876	0,28	5 700	0,57
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	950 609	94,08	929 427	93,59
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	7 533	0,75	8 417	0,85
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 942	3,36	33 488	3,37
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	7 433	0,74	6 862	0,69
. Organismes sociaux	4 110	0,41	6 928	0,70
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 427	0,54	6 664	0,67
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 344	0,13	1 349	0,14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	59 789	5,92	63 708	6,41
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 010 398	100,00	993 135	100,00

A.S. TUNING S.A.R.L.

S.A.R.L. au capital de 7 600,00 Euros

Siège social : ZA de CALEBASSIER

97100 BASSE-TERRE

R.C.S : 482 571 957 RCS Basse-Terre

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 12/07/2024

Le 12/07/2024,
à 17 heures,

Monsieur Didier ANDRE, détenant 34 parts sociales,
Monsieur Alain ANDRE, détenant 32 parts sociales,
Monsieur Fabrice CELESTINE, détenant 34 parts sociales,

Associés de la société **A.S. TUNING S.A.R.L.**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Didier ANDRE préside la séance en qualité d'Associé Gérant.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et affectation des résultats,
- Constat de l'existence d'un bénéfice distribuable ; Distribution de dividendes,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Révision de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Paraphe
DA

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **un bénéfice de 74 005,35 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **un bénéfice de 74 005,35 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **865 367,34 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **939 372,69 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **939 372,69 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **889 372,69 Euros**,
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant brut de **50 000,00 Euros**.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de **500,00 Euros**.

Les contributions et prélèvements sociaux sur revenus distribués s'élèvent à la somme de 2 841,00 euros (16 516,80 euros X 17,20 %).

L'acompte sur dividendes de 12,80 %, retenu sur les dividendes des 3 associés s'élève à la somme de 6 400,00 euros (50 000,00 euros X 12,80 %).

En totalité, la société devra déclarer et payer la somme de 9 241,00 euros représentant les revenus des capitaux mobiliers au plus tard le 15 août 2024.

Seule la part de revenus distribués au gérant supérieurs à 10 % du capital social + primes d'émission et + solde annuel moyen des comptes courants, est assujettie aux cotisations SSI, soit la somme de 33 483,20 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2022	50 000,00	0,00	0,00
31/12/2021	50 000,00	0,00	0,00
31/12/2020	50 000,00	0,00	0,00

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,80 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Paraphe
DA

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale décide de ratifier la rémunération des cogérants pour l'exercice clos le 31/12/2023, pour les montants respectifs suivants :

- ANDRE Didier, la somme de 39 300 euros annuel,
- CELESTINE Fabrice, la somme de 39 300 euros annuel.

La rémunération des cogérants peut être revue à la baisse ou à la hausse en fonction des résultats de la société.

Les charges sociales afférentes à la rémunération des cogérants sont prises en charge par la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

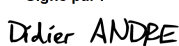
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance.

La gérance

Signé par :

038A4DFAC3214FE...

A.S. TUNING S.A.R.L.

S.A.R.L. au capital de 7 600,00 Euros

Siège social : ZA de CALEBASSIER

97100 BASSE-TERRE

R.C.S : 482 571 957 RCS Basse-Terre

Monsieur le Greffier
du Tribunal de Commerce de Basse-Terre
Bld Félix Eboué
97100 BASSE-TERRE

Le 12 juillet 2024

Objet : Dépôt des comptes annuels
de l'exercice clos le 31/12/2023

Monsieur le Greffier,

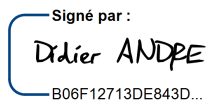
Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants en double exemplaire, savoir :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31/12/2023,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution votée,

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

La gérance

Signé par :

B06F12713DE843D...

A.S. TUNING S.A.R.L.

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 600,00 Euros

Siège social : ZA de CALEBASSIER
97100 BASSE-TERRE

R.C.S : 482 571 957 RCS Basse-Terre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12/07/2024
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **un bénéfice de 74 005,35** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **865 367,34** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **939 372,69** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **939 372,69** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **889 372,69** Euros,
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant brut de **50 000,00** Euros.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de **500,00** Euros.

Pour copie certifiée conforme

La gérance

Signé par :

Didier ANDRE

B06F12713DE843D...

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 010 397,91 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 74 005,35 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/05/2024 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Signé par :

Draier ANDRE

B06F12713DE843D...

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 158 297

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 253			7 253
Immobilisations corporelles	141 518	3 096		144 614
Immobilisations financières	9 730		3 300	6 430
TOTAL	158 501	3 096	3 300	158 297

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 124 092

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 427	2 826		7 253
Immobilisations corporelles	105 016	11 823		116 839
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	109 443	14 650		124 092

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Autres immos.incorporelles	7 253	7 253	0	1 ans
Materiel industriel	9 596	9 596	0	de 4 à 5 ans
Instal./agenc.divers	100 209	72 965	27 244	de 3 à 8 ans
Materiel de transport	25 472	25 472	0	de 2 à 5 ans
Mat.bureau &informatique	6 076	5 545	531	de 3 à 35 ans
Mobilier	3 262	3 262	0	5 ans
TOTAL	151 867	124 092	27 775	

3.2 - Etat des créances = 42 241

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	6 430		6 430
Actif circulant & charges d'avance	35 811	35 811	
TOTAL	42 241	35 811	6 430

Signé par :
Didier ANDRE
B06F12713DE843D...

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 23 459

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	23 403	56			23 459
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
Total	23 403	56			23 459

Signé par :

Dalier ANDRE

B06F12713DE843D...

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 7 600

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	76,00	7 600
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	76,00	7 600

4.2 - Etat des dettes = 52 256

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	33 942	33 942		
Dettes fiscales & sociales	18 314	18 314		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	52 256	52 256		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 3 926

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	488
Dettes fiscales & sociales	3 437
Autres dettes	
TOTAL	3 926

Signé par :
Didier ANDRE
B06F12713DE843D...

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 882 710

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	840 756	95,25 %
Prestations de services	41 955	4,75 %
TOTAL	882 710	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 20 104

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	85 309	18 224	67 085
Résultat financier			
Résultat exceptionnel	8 800	1 880	6 920
Participation des salariés			
TOTAL	94 109	20 104	74 005

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Signé par :

B06F12713DE843D...

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	2	0

Signé par :
Didier ANDRE
B06F12713DE843D...

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 3 926

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	488
Fourn factures non parvenues.(4081000000)	488
Dettes fiscales et sociales :	3 437
Pers congés à payer(4282000000)	1 865
Taxe d'apprentissage libératoire(4380000000)	59
Org.soc. congés à payer(4382000000)	287
Cfe cvae(4486300000)	1 226
TOTAL	3 926

Signé par :

Didier ANDRE

B06F12713DE843D...

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) <i>Capital social</i>	7 600	7 600	7 600	7 600	7 600
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	100	100	100	100	100
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	882 710	953 810	919 279	954 023	828 881
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	108 815	127 164	180 570	168 664	160 756
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>	20 104	24 788	40 689	39 395	41 474
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	88 711	102 376	139 881	129 269	119 282
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	74 005	84 158	128 508	119 216	121 345
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	887	1 024	1 399	1 293	1 193
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	740	842	1 285	1 192	1 213
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) <i>Nombre de salariés</i>	2	2	2	2	2
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	145 958	141 415	130 738	126 839	128 127
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>	42 088	53 183	35 520	19 941	30 058

Observations complémentaires

Signé par :
Draier ANDRE
B06F12713DE843D...

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Des comptes annuels présenté en Euro

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet ANTILLES EXPERTS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A.S. TUNING S.A.R.L,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2023 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 010 398
Chiffre d'affaires hors taxes	882 710
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	74 005

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour ANTILLES EXPERTS
Fait à BAIE-MAHAULT le 14/05/2024

Signé par :

B06F12713DE843D...